

Reconnaissance officielle de l'Association forestière des deux rives

Promotion de la culture forestière dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Québec, le 13 juin 2011 - Le député de Portneuf, M. Michel Matte, au nom de la vice-première ministre, ministre des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et ministre responsable du Plan Nord, M^{me} Nathalie Normandeau, annonçait aujourd'hui à l'Association forestière des deux rives (AF2R) l'attribution d'une importante aide financière afin de soutenir la promotion de la culture forestière dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Cette annonce constitue une reconnaissance officielle de l'AF2R comme étant le partenaire régional en éducation et information forestières.

M^{me} Véronique Audet, présidente de l'AF2R, s'est rendue à l'école secondaire Saint-Marc, dans la MRC de Portneuf, pour assister à cette importante annonce. *« Aujourd'hui, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, notre partenaire financier principal, montre une fois de plus son appui concret à la culture forestière en nous assurant les ressources nécessaires pour poursuivre et consolider notre mission d'éducation à la forêt qui nous anime chaque jour et qui répond aux besoins de la communauté et de nombreuses écoles, confiait M^{me} Audet. Mieux faire connaître la forêt et le bois, leurs métiers, leurs enjeux et leur importance pour l'avenir, constitue tout un défi que l'AF2R s'affère à relever d'année en année. Le milieu forestier et tout ce qui en fait partie ou en découle est un milieu captivant qui mérite d'être découvert. Il constitue un aspect fondamental de l'avenir et du développement durable de notre société ».*

Rappelons que la nouvelle Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier reconnaît dans son préambule l'importance de promouvoir la culture forestière au Québec. Le MRNF mentionne également que les associations forestières régionales sont des partenaires importants sur le plan de l'éducation forestière et de la transmission d'information dans sa Stratégie d'aménagement durable des forêts.

Pour souligner symboliquement cette reconnaissance, M. Matte et M^{me} Audet ont procédé à la plantation d'un tilleul sur le terrain de l'école secondaire Saint-Marc, en compagnie du directeur, M. Stéphane Lamothe, et de cinq élèves représentant le comité environnement de l'école.

À propos de l'AF2R

L'Association forestière des deux rives (AF2R), organisme à but non lucratif fondé en 1958 à la Station forestière de Duchesnay, a pour mission de promouvoir l'importance de l'arbre et de la forêt auprès de la population par la mise en valeur, l'éducation et la sensibilisation.

- 30 -

*** Photos de l'événement disponibles sur demande ***

Pour renseignements :

Marie-Pier Croteau
Responsable communication et événements

Association forestière des deux rives (AF2R)
Téléphone : (418) 522-0006 poste 3024
Télécopie : (418) 524-4112

@ : communication@af2r.org
www.af2r.org

Partenaire financier principal :